

<http://groupes-premier-degre-36.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article186>

Jeu d'opposition

- Éducation physique et sportive -



Date de mise en ligne : lundi 9 mai 2011

Copyright © Groupes départementaux DSDEN36 - Tous droits réservés

Programme 2008 en Annexe : Education Physique et Sportive

Compétence : coopérer et s'opposer individuellement et collectivement.

Les différentes étapes d'un module d'apprentissage :

La mise en place d'un module d'apprentissage se fait en fonction des conditions matérielles de l'école (installations et matériels pédagogiques). Pour les écoles affiliées à l'USEP, du matériel peut être mis à disposition.

Ce document comporte :

• une fiche sur les objectifs poursuivis et les règles du jeu.

• une fiche sur les comportements observables.

• des fiches de remédiation qui permettent à l'enseignant d'avoir des situations adaptées aux différents problèmes identifiés.

Au début du module d'apprentissage, on peut commencer à identifier les comportements observables en utilisant la situation de référence (évaluation diagnostique).

Les fiches de remédiation permettent de construire vos séances en fonction des problèmes rencontrés par les élèves.

Ce document n'est pas une progression d'activités mais permet de mettre en œuvre des remédiations en fonction des difficultés rencontrées par les élèves. Il n'est pas exhaustif et d'autres situations peuvent être proposées aux élèves en difficulté.